

N. 76 - 23	
PERS. 682	
DIRECTION DU PERSONNEL	
Manuel Pratique : 182	
5 mai 1976	

Objet : CLASSIFICATION DES FONCTIONS
Changement de tension

La présente circulaire fixe, en annexe, après avis de la commission supérieure nationale du personnel, la classification de fonctions spécifiques au changement de tension :

- monteur électricien,
- dépanneur,
- agent technique d'enquête et de préparation,
- chef de fourgonnette.

Ses dispositions prennent effet du 1er mai 1976. Elles annulent et remplacent, à compter de la même date, celles de la circulaire Pers. 532 du 30 juin 1969 relative à la classification de la fonction de chef de fourgonnette.

Le Directeur Général
d'ELECTRICITE DE FRANCE
M. BOITEUX

Le Directeur Général
du GAZ DE FRANCE
ALBY

ANNEXE

(Pers. 682)

DIRECTION DE LA DISTRIBUTION

Monteur électricien du changement de tension - niveau 4/5

Ouvrier très qualifié chargé d'effectuer, seul ou au sein d'une équipe, les opérations de changement de tension isolées ou groupées :

- prise de contact avec les clients et organisation du travail qui lui est confié en tenant compte des impératifs de ces derniers,
- transformation ou échange des appareils électro-domestiques, artisanaux et industriels,
- changement des connexions du matériel en place,
- équilibrage des installations intérieures,
- adaptation provisoire des matériels qui doivent rester en service dans l'attente du matériel de remplacement,
- groupement et livraison des appareils transformés,
- établissement des documents ayant trait aux opérations réalisées et mise à jour du dossier « client ».

Dépanneur du changement de tension - niveau 5

Agent hautement qualifié ayant la connaissance et la pratique complètes des travaux de changement de tension, chargé postérieurement au passage des équipes de chantier d'exécuter, seul, en tenant compte des impératifs des clients, les travaux suivants :

- détection des défauts de fonctionnement sur les appareils et installations permettant de déterminer à qui incombe la prise en charge des réparations,
- réalisation - sur place si possible - des dépannages correspondants,
- établissement des comptes rendus d'interventions,
- réalisation du changement de tension chez des clients isolés, absents lors du passage des équipes de chantier.

Il est responsable du stock de matériel déposé dans le véhicule qu'il utilise.

Agent technique d'enquête et de préparation du changement de tension - catégorie 6 (fonction de technicité ou fonction mixte de commandement et de technicité)

Fonction confiée à des agents ayant, en plus d'une pratique suffisante de leur métier, des connaissances supérieures de leur spécialité acquises par expérience professionnelle et confirmées par la qualité habituelle de leur travail.

Cet agent est chargé de l'ensemble des travaux de préparation du changement de tension chez les clients.

Il effectue à ce titre les travaux suivants :

- détermination des clients à visiter par analyse des documents mis à sa disposition,

- inventaire, chez les clients retenus, du matériel à adapter ou à échanger et prévision des travaux à réaliser sur ce matériel et les installations qui l'alimentent,
- évaluation des temps d'intervention sur la base d'un barème et compte tenu des constatations effectuées,
- établissement des comptes rendus de visites précisant notamment les impératifs des clients au moment des interventions et les accords pris avec eux quant aux délais à respecter pour l'adaptation de certains matériels,
- exploitation des comptes rendus d'enquête : rendez-vous ; éventuellement, demandes de devis aux constructeurs, préparation de demandes de commandes ou de commandes,
- éventuellement, réalisation des contacts avec les responsables de l'exploitation pour le découpage du chantier.

Chef de fourgonnette du changement de tension - catégorie 6 (fonction mixte de commandement et de technicité)

Agent ayant la qualification de l'ouvrier professionnel chargé, dans les opérations de changement de tension et normalement avec l'aide de deux ou trois agents placés sous ses ordres, de l'adaptation à la nouvelle tension des appareils chez les abonnés.

Indépendamment des adaptations qu'il effectue personnellement, il répartit le travail entre ces ouvriers qualifiés et en contrôle la bonne exécution.

Il est en outre responsable du magasin à niveau constant attaché à la fourgonnette.

Il remplit les documents d'attachement de main-d'oeuvre et veille au bon entretien de la fourgonnette.